AFMO Association francophone des municipalités de l'Ontario

DESTINATAIRES :

Leah Ross, conseillère principale en gestion et politiques d'entreprise
Relations intergouvernementales et avec les organismes, Bureau du directeur municipal
Ville de Toronto (Leah.Ross@toronto.ca)

Jeffrey J. Cantos, directeur principal des relations intergouvernementales et avec les organismes, Bureau du directeur municipal de la Ville de Toronto
(Jeffrey.Cantos@toronto.ca)

16 octobre 2025

Mission et vision

Mission

L'AFMO maintient et soutient le réseau des municipalités et communautés francophones et francophiles afin de répondre aux besoins professionnels, politiques et stratégiques dans le contexte municipal.

Vision

L'AFMO est l'organisme municipal de référence en langue française en Ontario qui favorise le développement des compétences et l'échange de renseignements.

Valeurs

- Parité
- Diversité
- Inclusion

Pourquoi devenir membre de l'AFMO?

Pourquoi devenir membre de l'AFMO? L'adhésion à l'AFMO permet aux municipalités de s'unir pour partager leurs ressources, collaborer sur des projets et défendre collectivement les intérêts des communautés francophones. Ces alliances améliorent non seulement le bien-être de la communauté, mais permettent également de débloquer des avantages essentiels, tels que l'accès à du financement, à des services de soutien indispensables et à des possibilités de renforcer les réseaux sociaux locaux.

Une communauté francophone dynamique apporte des avantages économiques substantiels, notamment un accès plus large aux marchés et une base de confiance qui favorise les partenariats commerciaux. Cet avantage linguistique renforce la compétitivité et attire les meilleurs talents. De plus, il peut servir de tremplin aux entreprises locales, dynamiser le commerce au sein d'un vaste réseau mondial et influencer positivement les politiques économiques, créant ainsi un environnement prospère pour tous.

Avantages pour les municipalités

Collaboration efficace sur les projets : Travailler en tandem sur des projets, comme la préservation du patrimoine francophone, conduit à des succès remarquables et à des réalisations communes.

Plaidoyer amplifié : En unissant nos forces, nous donnons une voix beaucoup plus forte aux municipalités, en veillant à ce que leurs besoins soient pris en compte de façon efficace aux niveaux supérieurs du gouvernement.

Avantages directs

Amélioration des services aux entreprises : L'adoption d'un langage commun réduit considérablement les coûts de transaction et de négociation, favorisant ainsi la confiance entre les entreprises et les particuliers.

Compétitivité accrue : La maîtrise du français ouvre des portes vers la différenciation sur le marché, facilitant ainsi l'entrée sur de nouveaux marchés et l'attraction d'employés qualifiés capables de contribuer au succès.

Solide soutien mutuel : Les entreprises peuvent collaborer efficacement, en tirant parti d'un écosystème dynamique d'organismes et de réseaux qui favorisent le développement et contribuent à une croissance globale.

Possibilités touristiques mondiales : Grâce aux millions de personnes qui composent la Francophonie, nous bénéficions de solides liens économiques entre les pays francophones, ce qui offre des possibilités inégalées pour le commerce international.

Avantages indirects et stratégiques

Attirer les meilleurs talents : Une communauté dynamique et inclusive attire les travailleurs qualifiés, qui sont essentiels pour stimuler la croissance économique locale.

Influence sur la réglementation : Les associations francophones peuvent jouer un rôle essentiel dans l'élaboration de réglementations qui favorisent le développement économique, en assurant un environnement favorable aux entreprises.

Catalyseur d'innovation et de croissance : Promouvoir le français dans l'éducation, la recherche et les technologies numériques peut stimuler l'innovation et créer des possibilités précieuses pour les entreprises locales.

Établir des relations durables : L'appartenance à une communauté francophone favorise la confiance et établit des partenariats durables qui profitent à tous.

Facteurs liés aux frais d'adhésion
L'**Association francophone des municipalités de l'Ontario (AFMO)** offre des frais d'adhésion flexibles, conformément à ses règlements administratifs. L'**AFMO** doit procéder à un examen approfondi de ces frais par une autorité compétente, conformément aux procédures établies dans ses règlements administratifs. Cet examen annuel aura lieu au début de janvier 2026, afin d'assurer la transparence et l'équité.
*Actuellement, les contributions pour une ville de plus de 500 000 habitants varient entre 20 000 $ et 25 000 $.

Rappel concernant la composition du conseil d'administration de l'AMFO

Le conseil d'administration est composé de représentants régionaux élus par les membres conformément aux articles 3.1 et 3.2 des règlements administratifs de l'AFMO, dont une (1) personne représentante nommée par la Ville de Toronto.

Pour de plus amples renseignements :

Site Web : https://afmo-on.ca/
Adresse : 336-435, rue Donald
Ottawa (Ontario) K1K 4X5
Courriel : admin@afmo-on.ca

Conseil d'administration de l'AFMO 2024-2025

Michelle Boileau
Présidente
Mairesse de la Ville de Timmins

Steven A. Olsen
Maire
Municipalité de Markstay-Warren

Stéphanie Plante
Conseillère
Ville d'Ottawa

Anne-Marie Leblanc
Conseillère
Ville de Kapuskasing

Isabelle Courel
Associée
aux services de traduction
Ville d'Ottawa

Marc-Gagnon
Trésorier
Directeur municipal de la municipalité de Rivière des Français

Kelsey Santarossa
Conseillère
Municipalité de Lakeshore

Jennifer A. Labelle
Conseillère en programmes
Services en français de la Police provinciale de l'Ontario

Julie Séguin
Conseillère
Ville de Hawkesbury

Trevor Stewart
Conseiller
Municipalité de Clarence-Rockland